

Les arts de la scène sur la voie de la concertation

Les représentants du secteur des arts de la scène ont manifesté contre le sous-financement dont ils sont victimes et exprimé leur volonté de se structurer pour créer une véritable concertation sociale.

LE RÉSUMÉ

Les professionnels des arts de la scène ont manifesté pour dénoncer le sous-financement du secteur.

La ministre Greoli les a reçus sans pouvoir promettre une augmentation des moyens.

DIDIER BÉCLARD

On ne peut pas vraiment dire que la place Surllet de Chokier était noire de monde, n'empêche rassembler quelque 150 professionnels des arts de la scène, dans le froid, pour dénoncer le «sous-financement chronique» du secteur peut être considéré comme un succès. La ministre de la Culture, Alda Greoli, est même venue à la rencontre des manifestants – on est loin du «combat de pauvres» d'une précédente ministre – avant de recevoir une délégation.

Le secteur dénonce en particulier la non-indexation de ses subsides

depuis 2008. Selon Philippe Sireuil, directeur artistique des Martyrs, en dix ans, cela représente un an de subvention spolié. Le gel de l'indexation a été complété en 2015 par une réduction linéaire de 1% de leur enveloppe. «Nous pouvons comprendre une telle mesure, reconnaît Serge Rangoni de la Chambre patronale des employeurs permanents des arts

de la scène (CPEPAS), mais lorsque le budget augmente de 3% comme récemment, ne pas prendre en compte ce qui est incontestablement dû est une maladresse.»

L'objet de la mobilisation ne visait pas à défendre un pré carré mais portait sur la volonté de dire au politique que l'heure est grave. «C'est une catastrophe!, se désespère la comédienne Jeanine Godinas. Il y a des comédiens qui ne parviennent plus à payer leur loyer! Quand des comédiens se rencontrent aujourd'hui, ils ne parlent plus création, qui est pourtant l'essence de leur métier, tellement leurs problèmes sont grands.»

Ces réductions budgétaires ont aussi des conséquences sur la créa-

tion. «Il y a de moins en moins de comédiens sur scène, ce qui veut dire moins d'emplois, souligne Pierre Dherte de l'Union des artistes. L'artiste devient une dépense facilement compressible.»

Le secteur réclame la reprise de l'indexation de son budget et la suppression de la réduction de 1% qui lui est appliquée depuis 2015, ainsi que des moyens transitoires pour mettre en œuvre l'opération «Bouger les lignes», ce vaste processus lancé il y a deux ans pour revaloriser la création et dont les conclusions sont attendues début février. «Si l'on ne met pas des moyens pour accompagner ce mouvement, qui va-t-on à présent compresser pour le rendre possible?», interroge Inès Rabadan, présidente de la société des auteurs compositeurs dramatiques (SACD).

Les représentants du secteur sont sortis relativement satisfaits de leur rencontre avec la ministre. «Je n'ai pas pu annoncer des millions d'euros supplémentaires, que je n'ai pas, a commenté cette dernière à la presse. Mais j'ai la volonté d'obtenir, dans le cadre de l'ajustement du budget 2017, l'indexation (du

secteur) dès 2017 et de poursuivre, avec mon homologue flamand Sven Gatz, le dialogue avec le Fédéral sur le statut de l'artiste.» Alda Greoli a également souligné que l'indexation est désormais inscrite dans le décret ce qui lui confère plus de sécurité juridique.

Rassemblement

La manifestation est le résultat d'un mouvement de solidarité à une invitation individuelle qui a vu la mobilisation unanime de la Concertation permanente des employeurs des arts de la scène, la CPEPAS, la SACD, l'Union des artistes et LATPS (Association de techniciens des arts de la scène), ce qui est déjà un exploit.

Mieux, le secteur exprime désormais la volonté de se structurer en une fédération professionnelle où existerait une véritable concertation sociale entre fédérations patronales et syndicales. «Aujourd'hui, le secteur est prêt et a envie de concertation sociale, commente la ministre de la Culture. Je soutiendrai et trouverai les moyens de la financer.» Outre un débat du secteur avec lui-même, un tel dispositif aurait l'avantage de permettre un dialogue concerté avec le politique qui devient redevable par rapport à une parole représentative de tout le secteur. Alda Greoli entend bien imposer comme norme que le politique ne se mêle pas de la concertation sociale.